



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2021

### Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP SELESTAT  
SAID GESTION  
5 RUE DE LA PAIX  
67606 SELESTAT CEDEX

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 86 438 783 074

Référence de l'avis : 22 67 A516122 65

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

1 RUE WESTEREND

67310 WESTHOFFEN

Numéro FIP : 670 97 58 2251478789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 67047

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP SELESTAT  
SAID GESTION  
5 RUE DE LA PAIX  
CS 40249  
67606 SELESTAT CEDEX

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence : 11 378

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 07 86 438 783 074

Déclarant 1 - Nom de naissance : DAUL

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 4072		Total
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		4072		
Déduction minimale.....	-	448		
Pensions, retraites, rentes.....		7247		
Abattement spécial de 10%.....	-	725		
Salaires, pensions, rentes nets.....		10146		10146
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>10146</b>
CSG déductible.....				- 0
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>10146</b>
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				964
Impôt proportionnel.....				+ 123
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>123</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré		Montant retenu
Montant net de votre imposition.....		123		123
				- 123
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				0
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				11378
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				964
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

**Revenus exonérés**

Heures supplémentaires.....  
Heures supplémentaires.....

Déclarées  
Nettes

**Déclar. 1**

299  
268

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

**Déclar. 1**

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 8228

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

**Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable**

Taux pour le foyer

0,00%